



Le 8 avril 2020

CORONAVIRUS ET POLE EMPLOI Point de situation au 7 avril

Comme chaque semaine et prévu au calendrier social, les Délégués Syndicaux Centraux ont participé à une réunion avec la Direction Générale, hier mardi 7 avril pour faire un point de situation sur l'organisation à Pôle emploi autour de la crise sanitaire. Vous trouverez ci-dessous le compte rendu de ces échanges.

Chiffres clés au 7 avril

- 51 agents dépistés au Covid-19 (+7 par rapport à la semaine dernière)
- 1 306 agents sont considérés « personnes à risque élevé » ou « accompagnants une personne à risque élevé ». (- 239 agents)
- 1 771 agents en garde d'enfants (- 5560 agents)
- 1 198 agents en congés (- 2000 agents)
- 5 310 agents mobilisables, en absence exceptionnelle payée (- 807 agents)
- 27 280 agents en télétravail (+ 1929 agents)
- 1 796 agents interviennent sur site. (- 1 114 agents)

Ce qui a évolué depuis la semaine dernière

✚ Décès

Une triste nouvelle, nous avons appris le décès d'un collègue en Ile de France lié au Covid-19.

✚ Actualisation

Au 10^e jour d'actualisation, 75,34% des demandeurs d'emploi se sont actualisés. Une relance d'actualisation sera faite le 11 avril.

Les demandeurs d'emploi peuvent s'actualiser avec une carte pré payée contrairement à ce qui avait été remonté.

✚ Télétravail et équipement

Le nombre de télétravailleur continue à progresser : environ + 2 000 télétravailleurs par rapport à la semaine dernière.

Le déploiement des PC portables continue.

- Au 16/03 : 29 239 PC déployés, ce qui faisait un taux d'équipement à 59%
- Au 07/04 + 3 612 portables donc 32 851 PC, taux d'équipement à 66%

L'objectif est de 2 300 portables de plus toutes les 4 semaines.

Ce qui amènerait à un taux d'équipement de 71% à début mai.

Priorité est laissée aux sites les moins dotés jusqu'à maintenant pour diminuer le nombre d'agents présents en site.

Un guide de bonnes pratiques en télétravail sera transmis par la direction aux agents prochainement.

✚ Agents sur site

La priorité est le télétravail. 2 797 agents présents sur les 1 200 sites.

Il y a en moyenne 2,3 agents dont 1 manager par site.

Il y a moins d'agents qui interviennent sur site par rapport à la semaine dernière. Il y a quelques agences qui sont identifiées et qui accueillent plus d'agents sur site que la moyenne car ce sont de grosses agences avec peu d'équipement.

Avec la montée du nombre d'agents équipé en PC pour télétravailler, les déplacements sur site seront en diminution.

Vidéo portier : une affiche devrait être apposée pour rappeler les risques.

✚ Indicateurs et production

La direction confirme comme elle l'a dit la semaine dernière qu'il faut s'en tenir au strict minimum dans les échanges qu'il peut il y avoir sur la production entre un agent et son manager.

Elle a fait le constat d'une bonne maîtrise des traitements actuellement que ce soit au niveau des demandes d'allocation, de l'accueil téléphonique et autres activités essentielles ou non.

Il n'est nullement question de demander aux agents de compéter des tableaux de bord en cette période où les conditions de travail ne sont toujours optimum.

✚ Congés - CET

La direction l'a rappelé et fera un rappel auprès des DR, le choix est laissé à chaque agent de maintenir ou d'annuler ses congés. Il n'y a pas de date butoir à ce jour pour les reposer, n'ayant aucune visibilité sur le déconfinement.

Il est précisé que le temps nécessaire sera laissé à chaque agent pour prendre ses congés. « *Aucun agent ne perdra ses congés* » a rappelé la direction.

Il y aura bien entendu une égalité de traitement dans la validation des congés.

Concernant les congés d'ancienneté, ils doivent être pris ou posés sur le CET. Ils ne peuvent pas être reportés.

Concernant le CET, la réponse est la même que la semaine dernière, les investigations sont en cours pour avoir les bonnes modalités. Un état des lieux est en cours concernant le dé plafonnement. Nous devrions avoir des réponses la semaine prochaine.

Une note de gestion des congés (CP, Ancienneté, RTT....) sera adressée au personnel pour éviter toute interprétation.

✚ Impacts des arrêts

Une note sur la gestion des arrêts maladies sera adressée au personnel pour rappeler les périodes de 4 mois plein traitement et 4 mois ½ traitement.

Pour les agents de droit public : les primes de performance et PVI ne sont pas impactées pour les arrêts maladie rémunérés. Concernant CCV, il y a un impact sur les arrêts rémunérés et non rémunérés.

✚ Horoquartz

Les services de ressources humains ont fait le nécessaire concernant les saisies du mois de mars afin de ne pas impacter la paie du mois d'avril.

Pour les collègues non équipés pour renseigner horoquartz, ils peuvent le faire via fil direct ou auprès des services ressources humaines.

✚ Calendrier social

- Prochaine visio avec les DSC sur la crise Covid-19 le 14 avril.
- CSEC ordinaire avancée au 15 avril au lieu du 23 avril, c'est une demande CFDT.

Indépendamment de ces points, **la CFDT** avait déjà interpellé la direction en amont de la visio d'hier, nous vous apportons directement les réponses qui n'ont pas forcément été reprises dans les échanges d'hier :

Codification HQ

- Les agents mobilisables avec leur matériel personnel doivent être en télétravail sur Horoquartz (TTEX) et bénéficier du TR
- Lorsque des mandats sont en audio ou visio avec leur direction, la codification sur Horoquartz (RCSE, RSID) doit amener à bénéficier du TR

Horaires ESI

Les planifications des plages d'ESI doivent être en adéquation avec les conditions dans lesquelles les agents réalisent cet entretien. C'est-à-dire que ces horaires doivent permettre la conciliation vie professionnelle/vie personnelle notamment pour les agents qui sont en garde d'enfants et qui continuent leur activité professionnelle.

Manager

La CFDT a demandé la possibilité d'avoir un coaching entre pairs par rapport au management à distance ou la possibilité d'avoir une ligne d'écoute spécifique pour des managers qui pourraient aussi se retrouver en difficulté actuellement.

La direction a entendu nos arguments. Un guide « *Manager à distance : conseils et bonnes pratiques* » a été envoyé aux managers. Une visio conférence est prévue ce jour entre les 6 000 managers de Pôle emploi et la direction générale.

Formation

La CFDT a proposé de profiter de ce moment pour informer et proposer aux agents mobilisables qui le souhaitent (en attendant d'être mobilisés) de participer à des formations en ligne telles que des Mooc (utilisable sur du matériel hors PE)

La direction dit être favorable à la démarche et va relancer le pilote de la e-université sur le sujet.

Don de RTT

La CFDT a demandé la possibilité d'être solidaire et de faire bénéficier de jours de RTT au personnel soignant ou pour la recherche.

La direction nous dit que la possibilité aujourd'hui de faire ce don est de mettre ces jours sur son CET et de les rendre monétisables pour faire le don à titre individuel.

Préparer la sortie de crise

Plusieurs axes de travail dans les régions pour anticiper la reprise, comment rouvrir au public, les RH avec gestion des congés, la remobilisation des agents, renforcer l'indemnisation avec l'arrivée des licenciements économique, la gestion du matériel de protection (gants, masque, gel,..).

La direction est preneuse de propositions pour préparer cette sortie.



LA CFDT RAPPELLE A CHAQUE FOIS SES REVENDICATIONS :

- **La sécurité des agents avant tout. C'est ce qui doit prévaloir sur tout autre chose.**
 - **Des journées valorisées à 7H30 pour tous.**
 - **La pression des indicateurs n'a pas sa place en ces temps de solidarité et de crise sanitaire.**
 - **La CFDT demande un dialogue social au national et au local avec les élu(e)s, délégué(e)s syndicaux et la CSSCT.**
- L'information doit être fluide à tous les niveaux pour respecter le rôle de chacun.**